Lausanne et région

«Un acte politique à travers la culture»

Lausanne

La Municipalité lance un événement annuel appelé «Méditerranées» et met le Maghreb à l'honneur. Une nécessité, explique le syndic Grégoire Junod

Trois jours de débats et de manifestations culturelles. «Lausanne-Méditerranées» vivra sa première édition la semaine prochaine, avec un film projeté à la Cinémathèque, un spectacle de danse et un concert au Théâtre de Vidy. Le Maghreb est le thème de ce premier rendez-vous. La Municipalité a inscrit l'événement – en grande partie couvert par le budget des institutions – dans son programme de législature «en signe d'ouverture au monde». Questions au syndic Grégoire Junod (PS).

Grégoire Junod souhaite parler du Maghreb d'une autre manière qu'à travers le prisme de l'islam. PHILIPPE MAEDER

Est-ce vraiment le rôle de la Ville de Lausanne de lancer un festival sur le thème de la Méditerranée?

Il ne s'agit pas à proprement parler d'un festival mais plus simplement d'une envie d'ouvrir le débat une fois par année sur un sujet de société important ayant une dimension internationale. Je pense utile de porter un certain nombre de questions sur la place publique et de le faire avec nos institutions culturelles. La culture est un bon angle pour aborder une série de problèmes importants.

Pourquoi la Méditerranée?

La Méditerranée sera notre fil rouge durant cette législature. C'est à la fois le berceau de notre histoire, un trait d'union entre le Nord et le Sud mais aussi, aujourd'hui, un espace de migrations, de crises sociales et économiques, au cœur de nombreuses questions d'actualité. Nous commençons par le Maghreb et les apports culturels du monde arabe cette année et il est probable que nous parlerons de la Grèce l'année prochaine.

Vous commencez par le Maghreb, qui n'est pas la communauté la plus représentée à Lausanne…

On compte en effet près de 1500 Maghrébins établis à Lausanne, soit un petit pourcentage. Aujourd'hui, dès que l'on évoque le monde arabe, on le résume presque toujours à l'islam. C'est en grande partie le résultat de la politisation du fait religieux. Or les apports culturels du monde arabe sur notre propre culture et histoire sont considérables et largement méconnus. Ce sont ces questions que nous souhaitons aborder à travers cette manifestation, hors des questions religieuses.

> «J'avais beaucoup aimé la déclaration de Matteo Renzi à propos de la barbarie terroriste en 2016: «Ils sèment la terreur, nous répondrons par la culture»»
>
> **Grégoire Junod** Syndic de Lausanne

La récente profanation du cimetière musulman a-t-elle quelque chose à voir avec le choix du Maghreb?

Non, mais cela montre l'acuité de ces questions et la nécessité de répondre par la culture et de créer des espaces de dialogue. J'avais beaucoup aimé la déclaration de Matteo Renzi à propos de la barbarie terroriste en 2016: «Ils sèment la terreur, nous répondrons par la culture.» Quant à l'épisode du cimetière, la Municipalité l'a condamné avec la dernière vigueur. C'est aussi une atteinte à la Suisse, à nos valeurs, au principe inaliénable et commun à toutes les civilisations: celui du respect de la paix des morts.

Cette manifestation est donc un acte politique?

Oui mais avec une volonté d'ouverture. Son principe s'appuie sur une évidence: la connaissance est un élément qui participe du dialogue entre les cultures. Il s'agit à la fois de pouvoir valoriser des artistes contemporains issus du monde arabe dans les domaines du cinéma, de la danse et de la musique, et de montrer aux Suisses comme aux immigrés installés ici que nos histoires sont fortement entremêlées.

La manifestation s'appuie-t-elle sur les expériences d'autres villes?

Paris a lancé la Nuit des Débats et d'autres villes européennes le font également. Nous faisons quelque chose de plus modeste, avec une forte composante culturelle. Lausanne a la chance d'être une ville de formation, avec de nombreuses hautes écoles, avec une très forte richesse culturelle. C'est un terreau favorable pour une telle manifestation. Elle s'adresse non seulement au public régulier du Théâtre de Vidy et de la Cinémathèque, mais également à toutes celles et ceux que le thème intéresse, Suisses ou étrangers, qui n'ont pas l'habitude de fréquenter ces lieux.

Patrick Chuard

Le programme

Jeudi 2 nov., Cinéma Capitole
19 h Ouverture de la manifestation.
20 h 30 Projection du film *A mon âge, je me cache encore pour fumer*, de la réalisatrice algérienne Rayhana, suivie d'un débat avec la réalisatrice.
Ve 3 nov., Théâtre de Vidy
18 h Débat public: «Pratiques artistiques et culturelles, facteurs d'intégration et de changement?»
20 h *La nuit, La traversée, Sur le fil*, trois pièces de danse de la chorégraphe algérienne Nacera Belaza.
Sa 4 nov., Théâtre de Vidy
16 h Débat sur le thème: «Maghreb/Europe, arts et culture: entre histoire commune, échange et coopération», avec Mondher Khilani, anthropologue, Sofiane Hadjadj, écrivain et éditeur à Alger, Mustapha Benfodil, reporter et écrivain algérien.
18 h Pièces dansées de N. Belaza.
20 h Concert d'Amine et Hamza, entre tradition et jazz.
www.lausanne.ch/mediterranees

L'adieu des Thaïlandais d'ici à leur roi défunt

Echallens

Des centaines de personnes se sont réunies pour suivre les funérailles de Rama IX, décédé il y a une année

Romaric Haddou

Ils n'ont d'yeux que pour lui. Près de 300 personnes issues de la communauté thaïlandaise de Suisse romande, réunies au centre bouddhiste d'Echallens, rivent leurs regards embués sur les grandioses funérailles de leur roi Bhumibol Adulyadej, dit Rama IX. Une cérémonie fastueuse, en direct de Bangkok, pour marquer la fin d'un an de deuil, décrété le 13 octobre 2016 à la mort du monarque de 88 ans. Jeudi, durant près de huit heures, les fidèles sont venus se recueillir dans ce qui est présenté comme le second temple bouddhiste thaï du pays après celui de Gretzenbach (SO).

Il est exactement 13 heures quand les participants s'avancent un par un, une fleur à la main, face au portrait de celui qu'ils considèrent comme un demi-dieu. L'offrande déposée, chacun se fend d'une révérence avant de regagner l'arrière de la salle ou l'extérieur du bâtiment. C'est le moment le plus fort de la cérémonie après plus d'une heure de recueillement et de prières silencieuses devant la retransmission télévisée des funérailles officielles.

Pleine à craquer, la salle se vide au compte-gouttes. Ceux qui sortent tentent de retrouver les chaussures laissées à l'entrée tandis que ceux qui priaient dans les cuisines ou les couloirs peuvent enfin accéder à l'autel. Les enfants ont cessé de jouer et le silence solennel incite quelques larmes à perler. «Nous sommes tristes depuis le jour où le roi est décédé et je pense que les émotions sont montées graduellement jusqu'à aujourd'hui, exprime Wanlee Knoerr, l'une des fidèles. Ce sont des instants très difficiles pour tout le monde.»

Du noir durant un an

Comme le veut la coutume, chacun est vêtu de noir de la tête aux pieds à l'exception des membres de la mission permanente thaïlandaise aux Nations Unies, en habits blancs de fonctionnaires. «C'est ainsi depuis une année, tout au plus nous portions des vêtements de couleur sombre. C'est une manière de montrer que nous sommes touchés et solidaires», souligne Surang Moonwong, une bénévole active au sein du temple.

L'un après l'autre, les fidèles se sont approchés en silence pour déposer une fleur sur l'autel, au pied du portrait de Rama IX. CHANTAL DERVEY

«Aujourd'hui nous allons envoyer notre roi au paradis ou le plus haut possible. Même s'il restera dans nos cœurs, c'est la dernière fois qu'il est parmi nous, voilà pourquoi c'est si important», explique Wanlee Knoerr.

> «Il était comme notre père car il s'occupait de rendre notre vie meilleure»
>
> **Surang Moonwong** Bénévole au sein du temple d'Echallens

Et puis, il y a les liens du souverain avec la Suisse, en particulier Lausanne (*lire ci-contre*). Un passé qui le rapprochait encore des quelque 15 000 à 20 000 Thaïlandais vivant dans le pays. Voilà aussi pourquoi ces derniers avaient à cœur de faire les choses en grand. Même si nous sommes loin des grandioses funérailles organisées au pays, pour lesquelles la cérémonie et la construction du crématoire sont estimées à 90 millions de dollars, il s'agissait de rendre un hommage digne à Rama IX. «C'est un demi-dieu, le père de la nation», insiste Jeremy, le fils de Wanlee Knoerr.

Symbole d'unité

Les prières ont commencé en matinée et les plus assidus ont suivi la cérémonie officielle jusqu'à son terme prévu aux alentours de 17 heures. A la mi-journée, un vaste buffet de plats traditionnels s'étirait sous les tonnelles du jardin. «C'était impensable de louper cette journée et, comme beaucoup de gens, j'ai pris congé pour être là», indique Surang Moonwong.

«C'est le symbole d'une unité nationale autour du roi au-delà des communautés, observe le consul honoraire de Thaïlande à Genève, Armand Jost. Par ce moment de partage, le peuple salue son charisme et le remercie d'avoir dédié sa vie à la Thaïlande.» Beaucoup soulignent en effet que Bhumibol Adulyadej était, pour eux, bien plus qu'un roi. «Il était comme notre père car il s'occupait de rendre notre vie meilleure, loue Surang Moonwong. Il a toujours pris des décisions pour le bien du pays et nous lui rendons hommage pour cela.»

Notre reportage photo au temple
rama.24heures.ch

La cathédrale de Lausanne s'affiche en grand à Bangkok

● On ne l'attendait pas là-bas! La cathédrale de Lausanne en format XXL, sous un portrait en noir et blanc du roi de Thaïlande, placardée devant le Siam Paragon, un gigantesque centre commercial de luxe à Bangkok. Il s'agit en fait d'une pub pour la sortie du documentaire *The Journey*, retraçant les années lausannoises du roi, diffusé ce lundi à la télévision nationale TNT 24 ainsi que dans de nombreux cinémas thaïlandais. C'est qu'à l'occasion de la fin de leur deuil national, les Thaïlandais se passionnent pour l'itinéraire vaudois de leur demi-dieu.

C'est à l'âge de 5 ans, soit deux ans après la mort de son père Mahidol Adulyadej, prince de Songkla, que Bhumibol arrive en Suisse avec sa mère la princesse Sangwal Mahidol, sa sœur plus âgée, la princesse Galyani, et son frère aîné Ananda. La famille s'installe dans un appartement de l'avenue Tissot à Lausanne, puis à la villa Vadhana à Pully. Les deux frères sont scolarisés à l'Ecole Nouvelle de Lausanne. Ils apprennent aussi à skier et à patiner. Bhumibol est amateur de jazz – il joue notamment du saxophone – et de voitures. Il possède un coupé MG, une petite Topolino et une Salmson à compresseur. Il entreprend des études de sciences à l'Université de Lausanne, études qu'il interrompt à la mort tragique de son frère qui avait entre-temps succédé à leur oncle sur le trône de Thaïlande. Il lui succède le 9 juin 1946 mais ne rentrera régner au pays qu'en 1951, après avoir obtenu une licence en droit à l'UNIL. Il aura vécu 18 ans à Lausanne.

On note encore deux passages du roi en terre vaudoise, dans une villa au Flonzaley en 1960 puis en 1964 à l'Hôtel Beau-Rivage Palace. A l'occasion du 60e anniversaire de son accession au trône, et en souvenir de ses années lausannoises, il a offert un pavillon thaï à la ville de Lausanne, inauguré en mars 2009 par sa fille Sirindhorn. Particularité de l'édifice érigé dans le parc du Denantou: il est recouvert de plus de 100 000 feuilles d'or.

Laurent Antonoff

Des photos de Lausanne promeuvent un docu sur le roi. DR

PUBLICITÉ

24 heures Partenaire média

Les Celtes et la monnaie
Des Grecs aux surréalistes

Déclinaisons gothiques
Le portail Montfalcon de la cathédrale de Lausanne

Expositions à l'Espace Arlaud à Lausanne, du 1er septembre au 12 novembre 2017

mcah Musée cantonal d'archéologie et d'histoire Lausanne
MUSÉE MONÉTAIRE
Toutes les infos sur www.mcah.ch

VLX Contrôle qualité

Les sociétés locales réclament un toit

Renens

La faîtière associative souhaite la création d'une Maison des Associations dans le futur quartier de la Savonnerie. Elle lance une démarche participative

Le Forum des associations de Renens (FAR) a décidé de secouer le cocotier pour donner un toit aux sociétés locales. Vendredi soir, la faîtière organise un atelier participatif afin d'imaginer une «Maison des Associations» qu'elle verrait bien prendre place dans le futur quartier de la Savonnerie. Le devenir de cette zone a déjà suscité bien des débats. Des bâtiments vétustes ont été démolis l'an dernier à la rue de l'Avenir après un bras de fer entre la Municipalité et des squatters. Depuis, la parcelle attend la création d'un quartier où sont annoncés des logements et des commerces, mais aussi des locaux associatifs qui suscitent beaucoup d'attentes.

La Municipalité de Renens a annoncé pour la fin de l'année une démarche participative visant à dessiner un projet urbanistique, mais l'impatience gronde dans les milieux associatifs. «Nous avons pris l'initiative d'ouvrir la discussion pour pousser la Municipalité à avancer», explique Johnson Pastidas, conseiller communal popiste et membre du comité du FAR, qui regroupe une soixantaine d'associations représentant notamment les nombreuses communautés de la ville.

«Pour l'instant, leurs activités sont disséminées. Une Maison des Associations permettrait d'organiser des projets et une vie culturelle en commun», défend Johnson Bastidas. Le lieu pourrait accueillir une bibliothèque-médiathèque, une salle de spectacle, un local de répétition ou encore un café social.

C.BA.

Maison du Peuple, rte de Crissier 6
Vendredi 27 octobre (18 h)

«Silence insultant» contre «certain culot»

Pully

La question des seniors délocalisés a agité le Conseil communal

«Vous avez un certain culot. Le Conseil communal n'est pas le lieu pour défendre ses intérêts personnels.» Chose rare, le syndic de Pully, Gil Reichen, s'est échauffé, le 25 octobre, après l'intervention d'Annie Mumenthaler. La conseillère UDC qualifiait en ces termes la communication adoptée par la Municipalité envers les seniors vivant à la place Neuve 4: «Un silence un peu insultant.» Annie Mumenthaler est elle-même locataire du bâtiment.

Rappelons que la Ville, qui veut libérer les lieux pour agrandir l'EMS voisin, avait prévu de résilier les baux des personnes âgées vivant dans ces 13 appartements, avant de rétropédaler, le 23 octobre, sous le feu des critiques. Le projet tient toujours mais il n'y aura pas de résiliation.

La gauche et le centre se sont émus de l'affaire, à commencer par l'Union Pulliérane. «Nous avons été choqués. Dans un premier temps, le relogement des pensionnaires n'était simplement pas prévu.» Le PS et les Verts saluent la décision de faire marche arrière sur la résiliation des baux mais déplorent avoir appris la nouvelle par voie de presse.

Visiblement agacé par la médiatisation de ce dossier, Gil Reichen a martelé qu'«il n'a jamais été question de mettre à la rue des seniors sans leur proposer de solutions. Nous avons souhaité anticiper les choses et ouvrir un espace de dialogue avec les locataires pour se donner le temps de trouver des solutions pour chacun.» Et de qualifier le projet d'extension de l'EMS «d'intérêt public. C'est vrai, cela doit passer par la libération des appartements. Mais nous nous sommes engagés dès le début auprès des locataires à les épauler dans leurs recherches. Malheureusement, certains ont préféré alerter la presse.» **Marie Nicollier**

Vaud

Unia exige de parler à Migros

Le syndicat Unia, toujours fermement opposé au prolongement des horaires d'ouverture de certains magasins de Migros Vaud, demande de nouveau une rencontre avec la direction d'ici samedi. «Un dernier délai», affirme le syndicat. A la mi-octobre, Migros Vaud a annoncé l'extension «mesurée» des horaires de certains magasins après avoir prolongé la période de consultation du personnel. De son côté, Unia affirme que «100%» des participants à son propre sondage rejettent cette idée. **R.H.**

VLX Contrôle qualité

Riviera-Chablais

Onze mois après le vote, l'UDC lance un nouveau référendum sur les impôts

La Tour-de-Peilz

Les citoyens voteront très probablement à nouveau sur une hausse fiscale, cette fois de 2 points

«La Commission des finances ignore-t-elle la volonté du peuple souverain?» Mercredi à la séance du Conseil communal, Ludovic Gonin (président de l'UDC de La Tour-de-Peilz) a souligné qu'augmenter les impôts de 2 points (à 66%) n'était selon lui pas une bonne idée, alors que certains citoyens ont des «difficultés à boucler leur fin de mois», comme l'a répété son parti dans un communiqué diffusé ce jeudi. Par ce biais, l'UDC a annoncé lancer un référendum contre l'augmentation d'impôts décidée mercredi soir, de 2 points affectés à une dépense déterminée: la construction du futur complexe scolaire de Courbet.

L'UDC a déjà récolté l'an dernier des signatures ayant permis à la population de se prononcer. Ainsi, le 27 novembre 2016, 72,19% des voix (1187 pour, 3081 contre) refusaient d'augmenter le taux fiscal de 64 à 70% (dont 4 points affectés au Collège de Courbet et à la rénovation du château). «Le peuple n'a pas voulu d'une hausse de 6 points, et on en remet 2, c'est puéril, explique Ludovic Gonin. Augmenter simplement parce qu'on n'a pas anticipé et alors que tous les feux sont au vert est incompréhensible. Pour les contribuables, tout augmente sauf les salaires. La Commune n'a qu'à emprunter: notre plafond d'endettement est loin d'être atteint.» Ce dernier est fixé à 85 millions et la dette de la Ville se monte à 20 millions. Soit 1840 fr. par habitant, contre une moyenne cantonale plus de trois fois plus élevée. Le taux d'impôt moyen dans le canton, en 2016, s'élevait lui à 67,56%.

Mercredi soir, l'UDC n'a pas été le seul parti à repousser une hausse fiscale. Le PDC et Indépendants s'est opposé, La Tour-de-Peilz Libre & PBD ainsi que le PS ont insisté sur le mauvais timing. «Une hausse moins d'un an après la votation semble inappropriée, d'autant que les comptes 2016 présentent un bénéfice de 6,8 millions, une marge d'autofinancement de 7,8 millions et que les investissements de 2017 seront sans doute payés par la trésorerie courante», a détaillé Michael Rohrer (PBD). «Comme dans un ménage, il y a une sagesse à vouloir économiser pour s'acheter une nouvelle voiture, a imagé Michel Bloch (PS). Mais le moment est mal choisi. Une hausse sera véritablement comprise une fois que nous aurons le calendrier des travaux pour le collège.» Malgré ces intentions affichées, les troupes ont voté (à bulletins secrets) sans suivre de consignes de partis: 31 oui, 28 non et 9 abstentions.

L'une des deux seules voix à s'être fait entendre pour la hausse, Guy Chervet (PLR): «Je ne me bats pas pour davantage d'impôts mais il faut juste être raisonnables: sans avoir un sou en poche, nous prévoyons de dépenser 30 millions pour le collège, qui fait consensus. Donc soit on rogne sur des prestations au détriment des citoyens soit il faut admettre cette hausse.»

La Municipalité, qui défendait un statu quo à 64% dans son préavis, ne s'est pas prononcée lors de cette séance. «Ce vote est dommage alors que la situation est bonne, et de manière durable, avec un ajout récurrent de 4 millions d'impôts», selon Jean-Pierre Schwab, municipal des Finances. **Stéphanie Arboit**

Des trophées pour l'entrepreneuriat régional

Distinctions

Promove fêtera ses 30 ans l'an prochain et lance pour l'occasion les Mérites de l'économie Riviera-Lavaux

L'annonce en a été faite ce jeudi, lors du petit-déjeuner saisonnier de Promove, l'organisme de promotion économique de la région. Pour fêter ses 30 ans, cette association lance la première édition des Mérites de l'économie Riviera-Lavaux. «Ces nouveaux prix visent à remercier toutes les entreprises, quels que soient leurs tailles et leurs secteurs d'activité, qui stimulent l'économie de la région», a annoncé Stéphane Krebs, président de Promove.

L'idée est née de la volonté de marquer le coup pour les 30 ans, non en mettant en avant l'association elle-même, mais les entreprises du tissu économique régional, pour lequel Promove s'engage, selon le directeur Bernard Schmid. «Dans les contacts quotidiens que nous entretenons avec ces acteurs économiques, nous constatons parfois un manque de reconnaissance: certaines entreprises sont davantage connues ailleurs qu'ici! Nous avons donc souhaité non seulement les mettre en lumière, mais aussi les remercier, parce qu'elles contribuent au dynamisme de la vie locale. D'autant que chacun de ces patrons s'est forcément posé la question de développer son projet ici ou ailleurs, et a fait le choix de notre région. Nous en sommes conscients et reconnaissants.»

Outre faire connaître ces entreprises au grand public, Bernard Schmid entrevoit d'autres effets vertueux à ces futurs Mérites de l'économie: «Cette mise en lumière des aspects positifs d'une activité pourra inspirer d'autres initiatives. D'autre part, de telles distinctions locales auront sans aucun doute une résonance pour les employés, ainsi valorisés dans leur appartenance à une société qui fait quelque chose de bien.»

Avant tout coup de projecteur, un soutien financier est néanmoins envisagé pour la catégorie destinée aux jeunes entreprises. «Un prix en espèces n'aurait que peu d'impact pour une grande société, déjà établie. Nous préférons donc concentrer l'effort sur les jeunes pousses.» Montant? Il sera dévoilé en 2018. «Nous avons encore plusieurs mois pour boucler le financement et la logistique», précise Marion Belloteau, responsable communication et événements de Promove.

Concrètement, quatre catégories ont été définies: «entreprendre», pour les jeunes entreprises de moins de 3 ans inscrites au Registre du commerce; «proximité», pour les petits commerces et artisans; «impact», pour les entreprises renforçant l'économie locale, soit par la création d'emploi, l'investissement, la formation, etc.; et enfin «rayonnement», pour les sociétés contribuant à la notoriété de la région à l'extérieur.

Deux jurys seront constitués d'ici à la fin de l'année. Les entreprises pourront se porter candidates dès le mois de janvier. Chaque catégorie verra trois nominés et un lauréat, qui sera annoncé lors de la soirée de gala, le 29 novembre 2018. Selon quels critères? «Ils seront détaillés en janvier mais ne seront pas exhaustifs: nous ne voulons pas trop fermer la sélection et au contraire nous laisser la possibilité d'être surpris par certaines plus-values auxquelles nous n'avons peut-être pas pensé», explique Marion Belloteau.

Pour l'impact et le rayonnement, Nestlé est-elle désignée d'office? Bernard Schmid encourage au contraire toute société à s'inscrire. «Le jury décidera, rien n'est joué d'avance. C'est l'effort et le dynamisme déployé compte tenu des moyens à disposition que nous souhaitons saluer. Chaque partie de notre tissu économique dense et diversifié a sa carte à jouer.» **ST.A.**

Le municipal de police d'Aigle démissionne

Affaire

En délicatesse avec la justice pour une affaire professionnelle, Piero Ruggiero a transmis jeudi sa démission

Municipal de la Sécurité à Aigle, Piero Ruggiero a remis ce matin sa démission au syndic, Frédéric Borloz. Sous le coup d'une enquête pénale depuis juin dernier pour infractions économiques dans le cadre de ses activités professionnelles, le démissionnaire a choisi de renoncer à son mandat. Il avait été temporairement écarté des affaires publiques en attendant plus amples informations de la justice.

«Après quatre mois, j'ai appris que le dossier ne pouvait pas être classé rapidement. Cela pourrait même prendre plusieurs années. Je ne me voyais pas poursuivre mon mandat avec cette pression sur la tête», a déclaré Piero Ruggiero devant la presse, avant de se rendre à l'assemblée du Conseil communal pour annoncer sa démission.

Si la Commune n'a pas pu obtenir davantage d'informations quant aux charges pesant sur l'élu, la Municipalité a néanmoins pu s'assurer, via son avocat, que les soupçons pesant sur Piero Ruggiero, toujours présumé innocent, n'ont rien à voir avec les affaires publiques.

Aigle se prépare donc à vivre une élection complémentaire, probablement durant le premier trimestre 2018. La préfète Patricia Dominique Lachat a déjà été contactée pour planifier le scrutin. La démission du municipal prendra effet au 31 janvier 2018. D'ici là, il s'est mis à disposition de ses collègues pour boucler les dossiers entamés. La gestion des dicastères se poursuivra entre les quatre autres municipaux, selon la répartition établie au début de l'été. **Flavienne Wahli Di Matteo**